

PROJET OR GRIS DES SAVANES

Appui à la filière pintade - Phase 2



FICHE CAPITALISATION

« ELEVAGE - ECOLE »

Février 2025

Réalisé par



Séance de transmission au sein d'un Elevage-Ecole « Or Gris des Savanes ». ESF, Dapaong, 2024

Mis en œuvre par

AVEC LE SOUTIEN DE



SOMMAIRE

ACRONYMES.....	2
INTRODUCTION	3
Projet : Or Gris des Savanes Phase 2 (OGS2)	3
Guide pratique : objectifs et méthodologie.....	4
LE DISPOSITIF « ELEVAGE - ECOLE »	5
Contexte : la région des Savanes	5
« Elevage – école » ou « Guonn Kalaatu ».....	6
Principaux effets	7
Etapes clés de mise en œuvre	8
LEÇONS APPRISES ET BONNES PRATIQUES	20

ACRONYMES

AFD	Agence Française de Développement
COOPEC-SIFA	Coopérative d'Epargne et de Crédit pour le Soutien aux Initiatives de Femmes pour l'Autopromotion
DAS	Direction de l'Action Sociale
EE	Elevage Ecole
ESF	Elevages Sans Frontières
ESFT	Elevage et Solidarité des Familles du Togo
GBS	Global Box Services
ITRA	Institut Togolais de Recherche Agronomique
FMFFR	Fédération des Maisons Familiales de Formation Rurale
OGS	Or Gris des Savanes
OMSA	Organisation Mondiale de la Santé Animale
OP	Organisation Paysanne
OREPSA	Organisation Régionale pour la Promotion Sociale et Agricole
PURS	Programme d'Urgence de la Région des Savanes
QRD	Qui Reçoit Donne
SE	Suivi-Evaluation
VBG	Violence Basée sur le Genre

INTRODUCTION



Photo 1. Eleveuse associée avec une des pintades reçues du projet. ESF, Dapaong, 2024

Projet : Or Gris des Savanes Phase 2 (OGS2)

Le projet **Or Gris des Savanes Phase 2 (OGS2)** vise la **promotion des systèmes alimentaires territorialisés pour un développement durable, local et inclusif** au Nord Togo, dans la Région des Savanes, afin de contribuer à un développement socio-économique durable et à la lutte contre la pauvreté. Plus spécifiquement, le projet renforce les expertises locales pour une amélioration des capacités d'action des acteurs togolais afin de favoriser l'insertion socio-économique des éleveur·euses vulnérables, notamment les femmes et les jeunes, grâce à des modes de production et de commercialisation durables. Le projet touche directement **578 agro-éleveur·euses, dont 30% des femmes.**

Co-financé par l'Agence Française de Développement (AFD), le projet est mis en œuvre dans les trois préfectures de Tône, Oti et Tandjaoré par Elevages Sans Frontières (ESF) en collaboration avec Elevage et Solidarité pour les Familles du Togo (ESFT), l'Organisation Régionale pour la Promotion Sociale et Agricole (OREPSA), l'Institut Togolais de Recherche Agronomique (ITRA), la Fédération des Maisons Familiales de Formation Rurale (FMFRT) et la Coopérative d'Epargne et de Crédit pour le Soutien aux Initiatives de Femmes pour l'Autopromotion (COOPEC-SIFA).

Guide pratique : objectifs et méthodologie

Après une première phase (2019 – 2021) orientée vers l'amélioration de la productivité des élevages et la préparation à la commercialisation, **la phase 2 du projet** (2022 – 2024) cherchait à consolider les expertises locales en les initiant au développement d'activités et de dispositifs innovants. La phase 3 (2025 - 2027) capitalisera sur les acquis et les leçons apprises sur l'autonomisation des femmes et une meilleure insertion socio-professionnelle des jeunes éleveur·euses.

Ce guide pratique s'inscrit dans le processus de capitalisation du projet OGS2. Il répond à un souhait des partenaires de mise en œuvre du projet de partager leurs résultats et apprentissages après plus de six ans de mise en œuvre. Le guide se concentre sur le dispositif élevage - école (EE) développé par le projet et vise trois objectifs :

- Documenter et **formaliser les leçons apprises** au sein du projet pour faciliter la mise en œuvre du dispositif dans d'autres projets et/ou contexte adaptés ;
- Partager les résultats au sein des **équipes de mise en œuvre**, mais aussi avec les bailleurs, acteurs de l'aide, autorités, acteurs locaux, etc. ;
- Contribuer à la **production de connaissances** et le partage des apprentissages afin d'améliorer d'aider à la prise de décision et aux **changements de pratiques** à un niveau plus systémique.

La méthodologie du guide repose sur la revue documentaire et les entretiens avec les membres de l'équipe du projet de mise en œuvre. Ce travail de capitalisation vise à faire émerger de la part des acteurs du programme, partenaires et bénéficiaires, les éléments importants de OGS2. Il ne s'agit donc pas d'une évaluation visant à établir un jugement de valeur quant à l'atteinte des résultats, mais de formaliser l'apprentissage des partenaires sur certains aspects du projet à partir de leur expérience.

LE DISPOSITIF « ELEVAGE - ECOLE »

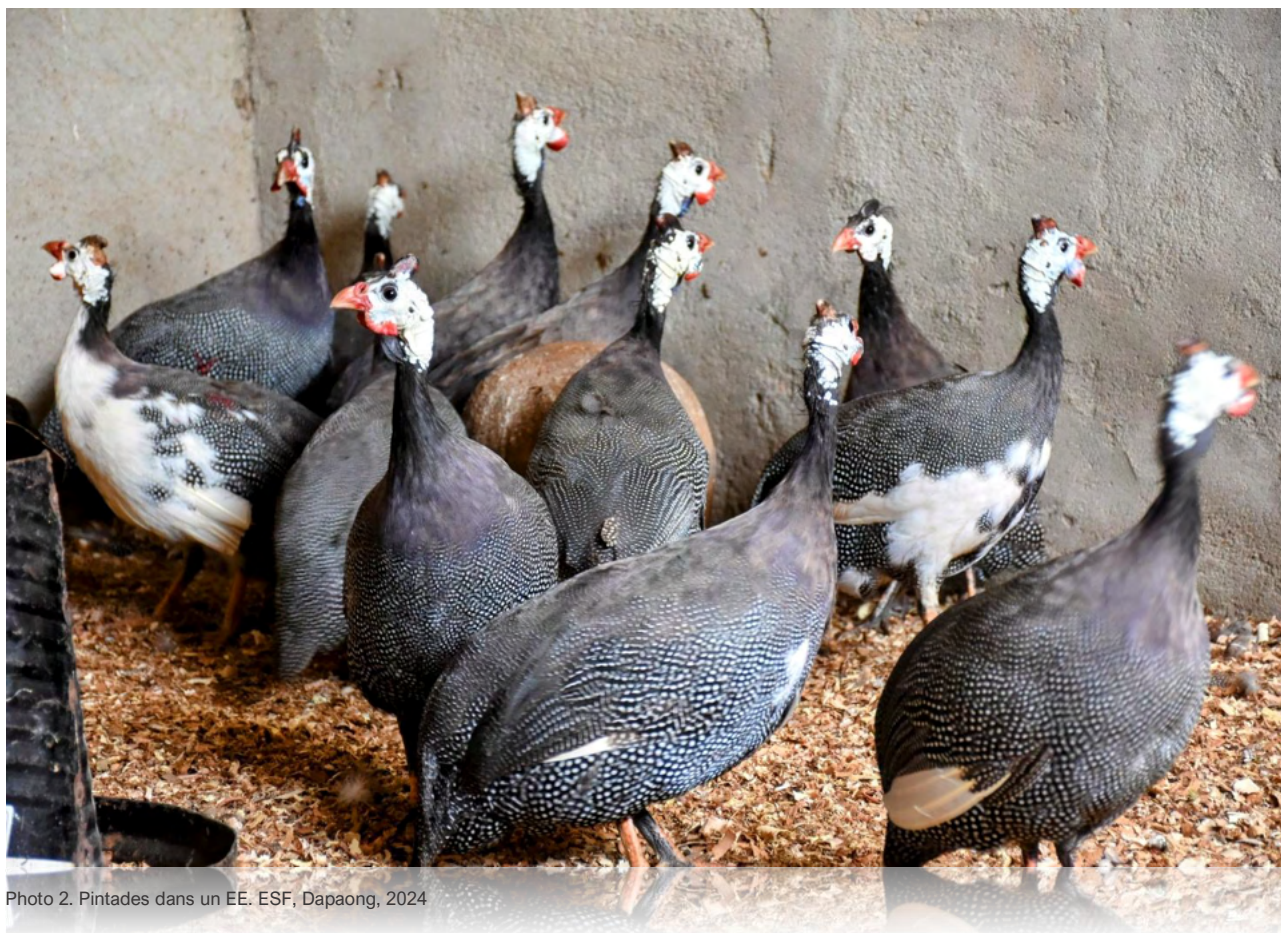


Photo 2. Pintades dans un EE. ESF, Dapaong, 2024

Contexte : la région des Savanes

La Région des Savanes est la région la plus septentrionale et la plus pauvre du Togo. Actuellement, 90% des personnes y vivent avec moins d'un euro par jour. Zone agro-pastorale, l'élevage joue un rôle fondamental dans l'économie des ménages. **L'élevage traditionnel joue un fort rôle socio-économique** dans les Savanes, et est en nette progression, notamment pour les femmes, en raison de sa faible demande en eau et en foncier. L'élevage des pintades y est particulièrement pertinent en raison de plusieurs facteurs. D'une part, les pintades sont bien **adaptées aux conditions climatiques locales**, caractérisées par des saisons sèches prolongées et une disponibilité limitée en ressources fourragères. D'autre part, elles sont **résistantes aux maladies courantes des volailles** et nécessitent relativement **peu d'investissement initial** pour leur élevage. La demande croissante en viande de pintade sur les marchés locaux et nationaux offre également une opportunité économique pour les éleveur·euses. En outre, cette filière contribue à la sécurité alimentaire et à la diversification des sources de revenus des ménages ruraux. Cependant, de nombreux obstacles affectent la capacité de production.

Les **principales difficultés identifiées** lors de la première phase du projet étaient la faible structuration des éleveur·euses, le manque d'encadrement technique des éleveur·euses, la faible maîtrise des facteurs zootechniques et sanitaires et le faible accès à des moyens de production adéquats. Cette situation **limitait la diffusion des bonnes pratiques** et freinait l'adoption de **techniques modernes** d'élevage, essentielles pour améliorer la productivité et la durabilité des activités avicoles. De plus, les initiatives de formation, bien qu'existantes, restaient ponctuelles et

insuffisamment ancrées dans le quotidien des éleveur·euses. Ces formations manquaient souvent de suivi de proximité ou de mécanismes concrets d'accompagnement pour appuyer les participant·es dans l'application pratique sur le moyen et le long terme. Le **déficit d'encadrement technique et organisationnel** conduisait à une dispersion des efforts, réduisant ainsi l'impact global des interventions des interventions.

C'est dans ce contexte que le projet **Or Gris des Savanes Phase 2 (OGS2)** a mis en place le dispositif EE visant favoriser la structuration des éleveur·euses dans un cadre endogène et adapté.



Photo 3. Jeune éleveur noyaux dans son EE. ESF, Dapaong, 2024

« Elevage – école » ou « Guonn Kalaatu »

L'élevage – école (EE) est un **mécanisme solidaire d'apprentissage entre pair·es** dédié à l'amélioration des systèmes traditionnels d'élevage de pintades. L'objectif principal de ce dispositif est de développer des services portés par et pour les bénéficiaires du projet en vue du renforcement de leurs **capacités et de leur l'autonomisation**.

Développé par ESF et ESFT dans le cadre du projet OGS, ce mécanisme repose sur un modèle de **transfert de connaissances et de compétences** entre paires à travers une démarche d'accompagnement permettant à des « éleveur·euses associé·es » moins avancé·es en élevage d'apprendre et d'expérimenter directement sur le terrain sous la supervision « d'éleveur·euses noyaux » plus expérimenté·es.

Les activités développées permettent aux membres des EE de développer et de bénéficier de services de **vulgarisation, d'apprentissage (par la formation et l'expérimentation), d'appui-conseil et d'accès à des équipements de qualité** pour un développement des bonnes pratiques au sein de leurs ateliers respectifs.

À travers un apprentissage théorique et pratique, les bénéficiaires acquièrent des compétences techniques (d'élevage et de gestion) essentielles pour pérenniser leur activité, et ce dans un espace propice à la formation, à l'expérimentation et au transfert de compétences entre pairs.



Photo 4. Transmission de têtes de pintades dans le cadre du micro-crédit d'animaux du dispositif QRD. ESF, Dapaong, 2024

Principaux effets

> Amélioration des techniques d'élevage

Les personnes bénéficiaires acquièrent des connaissances, des compétences et du matériel et de l'équipement adapté leur permettant d'améliorer les techniques et les conditions de leurs élevages.

> Professionnalisation des éleveur·euses

En s'organisant autour d'intérêts techniques et économiques liés à l'élevage, les éleveur·euses ont la possibilité de mieux organiser leurs besoins d'approvisionnement en intrants (commandes groupées). Par ailleurs, les éleveur·euses peuvent faire entendre leur voix pour défendre leurs intérêts et mieux négocier les prix.

> Renforcement de l'insertion socio-économique des jeunes

L'application des apprentissages facilite le raccourcissement du cycle de production des pintades, augmentant ainsi leur productivité et donc les revenus obtenus avec leur activité permettant une amélioration des conditions de vie des éleveur·euses. L'engagement des jeunes dans des activités économiques viables est, par ailleurs, un facteur clé dans la diminution de l'exode rural et la stabilité des foyers.

> Autonomisation des femmes

Le dispositif favorise l'accès des femmes aux activités d'élevage, traditionnellement masculines, les permettant de devenir propriétaires de ressources productives qu'elles travaillent et de gérer leur propre revenu.

> Consolidation du tissu social communautaire

Le renforcement des dynamiques communautaires, avec une coopération accrue entre éleveur·euses et l'amélioration des échanges entre éleveur·euses basée sur la complémentarité des savoirs et savoir-faire, favorise l'entraide et contribue au renforcement du tissu social.

Etapes clés de mise en œuvre

L'approche utilisée pour la mise en place de l'EE suit cinq étapes clés, conçues et adaptées spécifiquement au contexte du projet pour répondre aux réalités du terrain et garantir la pérennité du dispositif.

I. Mobilisation et sensibilisation communautaire



Photo 5. Session d'information communautaire. ESF, Dapaong, 2024

Sensibiliser et informer la communauté

En premier lieu, des sessions de **sensibilisation communautaire** sont organisées dans les villages avec le soutien des autorités telles que les chefs de canton et les Comités Villageois de Développement (CVD). Ces rencontres collectives permettent à l'équipe projet OGS de présenter les objectifs du projet, d'introduire le dispositif et d'établir un dialogue avec les communautés locales à travers la prise de connaissance, la réponse aux éventuelles interrogations ou encore la confirmation ou la clarification des attentes.

Lors de ces sessions, les **critères de sélection** des éleveur·ses noyaux bénéficiaires sont communiqués et les jeunes intéressé·es pour faire partie du projet et intégrer le dispositif sont encouragé·es à s'inscrire sur une liste ouverte au niveau des autorités (chef de canton ou président du CVD). Les critères sont les suivants :

- Les éleveur·euses noyaux doivent être âgé·es de 18 à 35 ans, savoir lire et écrire, notamment pour les naisseurs et engraisseurs, et résider de manière permanente dans la zone du projet.
- Ils·elles doivent justifier d'une expérience préalable en élevage et disposer d'un cheptel initial compris entre 30 et 50 pintades.
- L'adhésion au projet implique également l'acceptation de contracter un micro-crédit et la capacité d'apporter une contribution financière.
- De plus, ils·elles doivent être propriétaires d'un terrain non litigieux d'au moins 5 m² pour

« La sensibilisation communautaire a été un facteur clé de réussite.

L'implication des autorités a donné de la confiance aux éleveur·euses vis-à-vis du projet et a garanti un bon ciblage car ce sont eux qui connaissent le mieux leurs communautés »

Animateur communautaire

accueillir les infrastructures du projet.

- L'appartenance ou la volonté d'adhérer à l'une des coopératives mises en place est également requise.
- Enfin, les candidat-es doivent faire preuve de motivation et s'engager activement dans un processus d'apprentissage et d'appui-conseil pour renforcer leur projet d'élevage.

Il s'agit également d'une étape cruciale pour **identifier les jeunes éleveur·euses, informer le village** dans son ensemble sur l'activité du projet, **favoriser l'adhésion des autorités** administratives et coutumières locales et construire un **climat de confiance et de transparence**.

Organiser un processus de sélection participatif

Ensuite, un comité multi-acteurs est mis en place pour assurer la **validation communautaire** des bénéficiaires identifié·es. Le comité doit inclure le plus grand nombre d'acteurs clés de la communauté et respecter un équilibre de genre afin de garantir l'inclusivité et la transparence du processus. Font partie du comité, à minima, un ou plusieurs membres du CVD, des représentants d'associations ou de coopératives locales, des autorités locales et des membres de l'équipe projet. A l'aide d'une grille d'entretien préparée en amont par l'équipe projet, le comité s'entretient avec les éleveur·euses noyaux candidat-es pour évaluer leur motivation et vérifier s'ils-elles satisfont les critères énoncés précédemment.

Le **processus de présélection** par le comité doit être réalisée de manière rigoureuse pour garantir le respect des critères d'éligibilité. Le comité veille notamment à vérifier que les candidat-es disposent d'un terrain non litigieux, se renseigne sur leur éventuel historique de crédit et leur capacité à honorer leurs engagements financiers et s'assure qu'ils-elles résident bien au sein de la communauté ou dans la zone du projet. Cette étape est **essentielle pour garantir la transparence** et éviter des incidents plus tard lors de la mise en œuvre.

Après examen des résultats de l'enquête et concertation des membres du comité, la liste des personnes présélectionnées est affichée dans un lieu public. Cette liste provisoire permet d'informer ceux-elles qui ont été provisoirement retenu·es et donne une possibilité aux personnes non sélectionnées ou à la communauté de faire recours et/ou de contester si nécessaire. Une fois la période de contestation dépassée, la liste finale des éleveur·euses noyaux présélectionné·es est validée par le comité et communiquée au projet.

Accompagner les éleveur·euses noyaux les plus promettant·es

Les personnes présélectionnées développent ensuite un **plan d'affaires** avec l'appui de l'équipe projet. Celle-ci accompagne et oriente chaque éleveur·euse dans l'élaboration de son plan. Le nombre de réunions n'est pas fixé à l'avance, car il varie en fonction de la complexité du projet d'élevage. En moyenne, trois à cinq séances sont nécessaires pour finaliser le plan d'affaires.

Le plan d'affaire décline financièrement et opérationnellement le modèle économique des micro-projets des éleveurs·euses. Il détaille, entre autres, la somme du crédit nécessaire à la réalisation. Ce plan d'affaire est ensuite transmis à la structure de micro-crédit impliquée dans le projet, qui, en lien avec l'équipe projet, analyse et sélectionne les plans d'affaires les plus pertinents. C'est ainsi qu'une liste définitive des éleveur·euses noyaux retenu·es est publiée et communiquée aux communautés à travers le comité multi-acteurs.

La mise en œuvre de ce plan d'affaire permet une amélioration des sites d'élevage des éleveur·euses noyaux qui constitueront le lieu d'enseignement pour les sites d'EE. Il est important de passer par cette phase d'amélioration des sites chez ces éleveur·euses noyaux, afin qu'ils puissent vraiment être pris comme modèles par les éleveur·euses associé·es.



Photo 6. Site d'élevage amélioré dans le cadre du projet. ESF, Dapaong, 2024



Éléments clés

- ⊕ Une **communication claire et transparente** avec les équipes projet et les parties prenantes sur le processus d'enquête est cruciale afin de ne pas soulever des attentes ou créer des frustrations.
- ⊕ Les **critères de sélection** définissent les conditions nécessaires qu'une personne doit remplir pour faire partie des bénéficiaires du projet. Il est important que ces critères soient basés sur l'objectif final du projet et qu'ils soient décidés collectivement par les différents acteurs afin de garantir l'identification et l'admission des personnes adéquates.
- ⊕ Le **caractère communautaire et inclusif du comité** est clé pour assurer la maîtrise du contexte d'intervention et la vérification des informations. Lors de la première phase, l'inclusion de personnes sans passer par une validation communautaire du projet a conduit à des cas d'abandon de certain·es bénéficiaires pendant la mise en œuvre.
- ⊕ La **procédure de contestation** est essentielle pour permettre aux populations de faire recours. Elle doit être adaptée aux compétences et capacités des utilisateur·ices et faire l'objet d'une communication claire sur son fonctionnement (délais, canaux, etc.). Toutes les doléances doivent être documentées, gérées et résolues.
- ⊕ En fonction du nombre de localités touchées, la **durée de mise en œuvre** de cette étape peut prendre de deux à trois mois. Il est important de prévoir ce temps et de l'inclure dans le **calendrier de mise en œuvre**, afin de d'éviter un décalage dans le déroulement du dispositif, des erreurs de ciblage ou encore un manque d'acceptation du projet par les communautés.

II. Renforcement des capacités techniques et pédagogiques



Photo 7. Animation d'une formation. ESF, Dapaong, 2024



Renforcer les compétences techniques des éleveur·euses

La formation des éleveur·euses noyaux est une étape essentielle du dispositif EE. Elle a pour objectif de fournir aux bénéficiaires les **compétences techniques et les outils nécessaires** pour améliorer leurs connaissances et leurs pratiques d'élevage tout en leur donnant les capacités nécessaires pour assurer le rôle de formateur·trices auprès des éleveur·euses associé·es.

Le parcours pédagogique démarre par un cycle de **formation intensive** d'environ cinq jours. Cette formation est animée par des technicien·nes de l'Institut de Conseil et d'Appui Technique (ICAT) ou des docteurs vétérinaires de la zone d'intervention et sélectionné·es par le projet.

Au cours de cette formation, sont abordés les différents **aspects théoriques et pratiques liés à l'élevage des pintades** comme le choix et l'aménagement du site d'élevage, la conduite des cheptels, la santé animale (vaccination et traitement des maladies), l'hygiène des infrastructures d'élevage, la gestion des œufs et les soins apportés aux jeunes, ainsi que la fabrication et la gestion de l'alimentation des pintades.

Le contenu de la formation est basé sur un curriculum élaboré par Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières (AVSF), en collaboration avec les partenaires locaux et les éleveur·euses eux·elles-mêmes. Ce curriculum s'appuie sur le manuel des itinéraires technico-économiques améliorés conçu par les éleveur·euses, ESFT, ESF et un expert externe puis validé par toutes les parties prenantes du projet.

Les sessions de formation sont organisées par préfecture, avec un nombre maximal de participant·es fixé à 20 personnes, ce qui permet un apprentissage de proximité et adapté aux besoins spécifiques des participant·es (ces besoins pouvant diverger d'une préfecture à une autre). Ensuite, les formateur·ices de l'ICAT, avec l'appui de l'équipe projet, assurent un **suivi post-formation** grâce à des visites régulières réalisées sur les sites d'élevage. Ces visites complètent la formation en apportant un **accompagnement de proximité** et en collectant des données utiles pour l'évaluation des progrès. Si la formation est faite par des vétérinaires privés·es sélectionné·es par le projet, ces dernier·ères assurent également le suivi sur financement du projet.

« Contrairement à la période d'avant-projet où lorsque je me lève, j'ouvre juste le portail pour les volailles, aujourd'hui je sais ce qu'il faut faire. J'ai le sentiment d'avoir un vrai travail et les gens qui viennent prendre conseil pour améliorer leur production »

Eleveur bénéficiaire

Développer les compétences pédagogiques des éleveur-euses

En complément des aspects techniques, la **formation aborde les rôles et responsabilités** des éleveur-euses noyaux et des éleveur-euses associé-es au sein de chaque EE. L'objectif est de créer une compréhension commune des pratiques promues et de prévenir tout sentiment de frustration ou d'abus entre les éleveur-euses noyaux et leurs futur-es associé-es. Enfin, les éleveur-euses noyaux reçoivent un ensemble de **supports pédagogiques** conçus pour faciliter la transmission des savoirs lors de l'animation des EE. Ces outils incluent un manuel technique, des fiches pratiques, un kit imagé et le « Cahier de l'éleveur-euse ». Ce dernier rassemble des supports imagés et des informations clés qu'ils-elles pourront utiliser pour **animer à leur tour les sessions de formation** avec les éleveur-euses associé-es. À travers cette formation complète, les éleveur-euses noyaux sont préparé-es à jouer un rôle moteur dans la mise en œuvre et la pérennisation du dispositif.



Éléments clés



- ⊕ **L'application des méthodes pédagogiques adaptées aux réalités du terrain** sont essentielles pour assurer un apprentissage de qualité. Les formations les plus efficaces sont celles qui **combinent des sessions théoriques avec des démonstrations pratiques** sur site, permettant aux participant-es de visualiser et d'appliquer directement les connaissances acquises.
- ⊕ L'utilisation de **supports pédagogiques illustrés**, comme les fiches techniques et les cahiers d'éleveur-se, s'est avérée cruciale pour garantir la compréhension et la mémorisation des enseignements. Ces outils permettent également aux bénéficiaires de reproduire et de transmettre efficacement les bonnes pratiques à leurs associé-es.
- ⊕ Le parcours de **formation intensive** est prévu pour être animé en cinq jours auprès d'une vingtaine d'apprenant-es. Toutefois, il est nécessaire de **dédier le temps nécessaire** à la planification avec les parties prenantes (centres de formation, ICAT, etc.) et la mobilisation des personnes bénéficiaires pour garantir des conditions d'apprentissage adéquates.

III. Amélioration des ateliers d'élevage



Photo 9. Site d'élevage amélioré. ESF, Dapaong, 2024

Définir et évaluer les besoins de chaque site d'élevage

Le dispositif EE facilite l'accès des éleveur·euses aux **produits financiers** à travers un mécanisme mixte de micro-crédit et de subvention conçu par le projet et géré par l'institution de micro-crédit sensible à l'accompagnement des communautés les plus vulnérables, notamment les femmes.

Ceci leur permet d'avoir un accès facilité aux investissements nécessaires pour l'amélioration de leur site d'élevage et de la productivité de leur activité selon le plan d'affaire défini et dans le respect des pratiques techniques promues par le projet. En amont, une **évaluation des besoins** est réalisée par l'équipe projet afin d'identifier l'équipement et le matériel nécessaire pour la réalisation de chaque micro-projet d'élevage.

De façon générale, ceci inclut la **construction ou la réhabilitation d'infrastructures adaptées** (Poulaillers Traditionnels Améliorés, PTA), les abreuvoirs, les mangeoires et les pots de chauffage. Les infrastructures « améliorées » promues par le projet s'inspirent des techniques traditionnelles et des expériences locales (de l'ICAT ou d'autres projets), utilisent des matériaux locaux, nécessitent peu de moyens et sont réalisées par des artisans locaux.

Appuyer les éleveur·euses dans le choix des prestataires

Une fois les besoins identifiés, l'équipe projet met en place un **comité d'achat** incluant des

« Avant ce projet, je n'avais pas de pintades. J'élevais seulement des poules. Aujourd'hui j'ai plus de 50 têtes de pintades même après avoir vendu les 28 pintades reçues du projet »

Eleveuse bénéficiaire



Photo 10. Site d'un éleveur noyau amélioré. ESF, Dapaong, 2024

membres des coopératives, des représentants du CVD et le chef de canton pour mutualiser les commandes individuelles des éleveur·euses, mieux accompagner au choix des prestataires et ainsi bénéficier d'un meilleur prix pour les prestations attendues. Au vu de la diversité de ces prestations, qui peuvent aller de la construction ou montage de murs, à la réalisation d'abreuvoirs et de mangeoires, le comité d'achat accompagne les éleveur·euses dans le choix des prestataires. Pour garantir la transparence, l'efficacité et sélectionner le prestataire qui offrira le meilleur rapport qualité - prix, un appel d'offre est lancé. Le comité d'achat réalise le dépouillement des offres et vérifie que les entreprises sélectionnées (une ou plusieurs) répondent aux exigences d'amélioration du site promu par le projet et les éleveurs. En fonction des besoins, le projet peut également mettre à disposition un ou plusieurs professionnel·les qui peuvent apporter des conseils sur la qualité du matériel.

Ensuite, le projet à travers ses animateur·ices de terrain et son·sa chargé·e de projet, supervise les travaux de construction ou de réhabilitation, ainsi que la **distribution de l'équipement et le matériel** nécessaire.



Photos 11. Equipements et matériels (couveuse et mangeoires) distribués dans les sites d'élevage. ESF, Dapaong, 2024

Un **micro-crédit en animaux** est aussi octroyé aux bénéficiaires à travers le principe « Qui Reçoit Donne » (QRD) de remboursement et de dons en cascade. Le projet apporte des jeunes pintades qui sont achetées dans la zone d'intervention afin de maximiser leur capacité d'adaptation au milieu et diminuer le risque de mortalité des animaux. Par ailleurs, pour assurer un processus transparent, les coopératives ont la charge de livrer et dispatcher les pintades entre leurs membres bénéficiaires.

A la fin de cette étape, les ateliers d'élevage sont prêts pour devenir des sites d'apprentissage et accueillir le démarrage des activités.

Éléments clés



- ⊕ Les équipements et le matériel promus dans le cadre du projet ont été **spécifiquement développés pour répondre aux besoins des éleveur·euses de la région**. Ils ont été conçus en collaboration avec les bénéficiaires et des artisans locaux **dans la phase 1** du projet pour « améliorer » les équipements existants à partir de leurs expériences et leur savoir-faire.
- ⊕ Le **principe QRD** est basé sur la solidarité. Les personnes bénéficiaires des « prêts pintades » remboursent leurs microcrédits au bout de deux ans (temps nécessaire pour multiplier et renouveler leur cheptel), en faisant **don des animaux** nés de leurs élevages à d'autres bénéficiaires. Cela crée un cercle vertueux et promeut l'émulation collective et l'entraide entre éleveur·euses.
- ⊕ Si les étapes précédentes sont respectées, **l'octroi des micro-crédits** se réalise généralement en un mois. Ensuite, il faut compter **environ six mois pour la réalisation des travaux** et la distribution de l'équipement et du matériel afin d'avoir les sites installés.

IV. Identification des éleveur·euses associé·ées

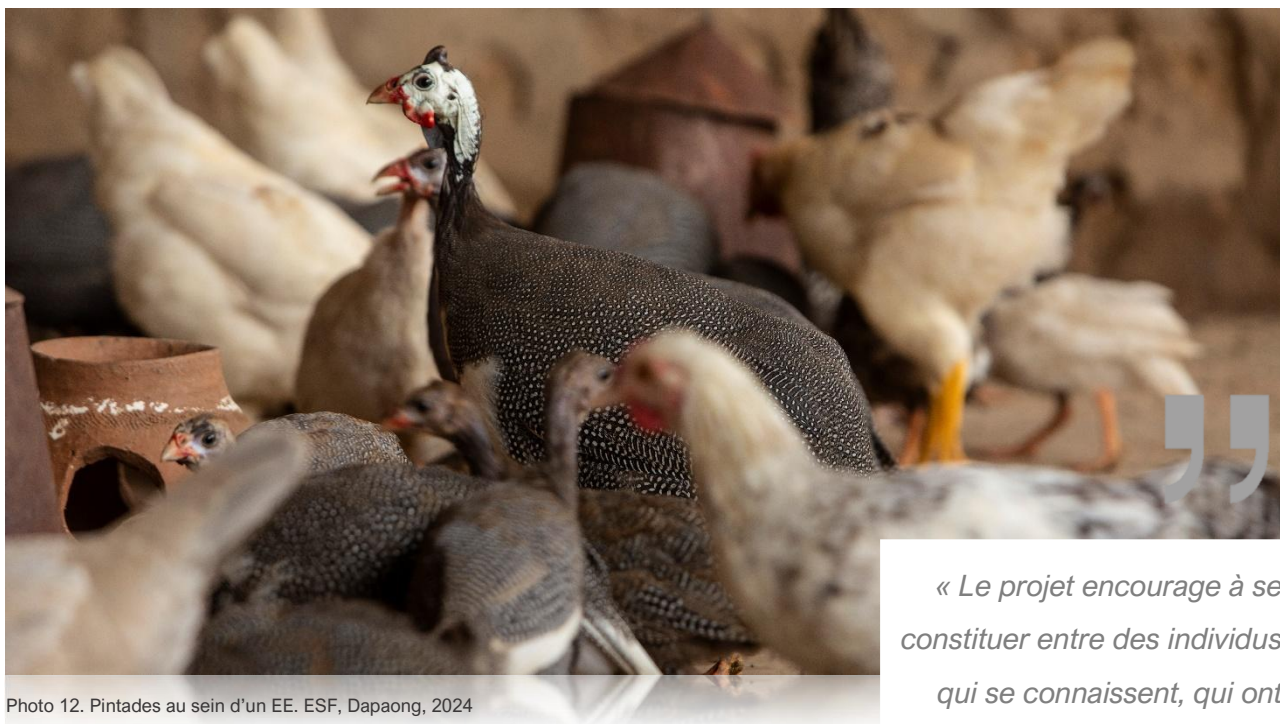


Photo 12. Pintades au sein d'un EE. ESF, Dapaong, 2024

« Le projet encourage à se constituer entre des individus qui se connaissent, qui ont confiance les uns envers les autres et qui souhaitent travailler ensemble »

Animateur communautaire

Définir et évaluer les besoins de chaque site d'élevage

L'EE permet à un·e éleveur·euse noyau de collaborer avec trois éleveurs·euses associé·ées et de les accompagner à travers l'animation des sessions de formation et d'expérimentation dans son atelier d'élevage.

Il s'agit en priorité des **jeunes éleveur·euses en situation de vulnérabilité**, qui résident dans un

environnement proche, et avec lesquelles des relations d'entraide peuvent être développées pour l'amélioration de leurs ateliers d'élevage respectifs. Les **liens de confiance et la proximité géographique** entre les éleveur·euses noyaux et leurs associé·es constituent le ciment de parrainage, de confiance et d'entraide qui garantissent la pérennité du dispositif.

Le processus d'identification des éleveur·euses associé·es est donc particulièrement important pour la réussite de l'approche. Pour cela, **le processus est « externalisé » à un tiers**, la Direction de l'Action Sociale (DAS), qui est mobilisée pour assurer une identification transparente et rigoureuse des personnes vulnérables, en particulier des femmes. Les services de la DAS mènent une enquête dont les résultats permettent ensuite à l'équipe projet, avec l'appui des éleveur·euses noyaux, de sélectionner les associé·es susceptibles d'embrasser la filière de l'élevage et de participer au dispositif.

Les éleveur·euses associé·es doivent remplir les **critères suivants** : avoir été présélectionné·e par la DAS, avoir entre 18 et 35 ans, résider de manière permanente dans la zone, ne pas résider dans la même concession que l'éleveur·euse noyau, avoir une expérience préalable en élevage, Faire déjà partie ou être prêt·e à adhérer à une des coopératives mises en place par le projet et être motivé·e à renforcer son projet d'élevage en s'engageant dans un processus d'apprentissage et d'appui-conseil.



Photo 13. Eleveuse noyau dans son site d'élevage avec ses pintades. ESF, Dapaong, 2024



Éléments clés

- ⊕ *Il est indispensable d'associer un tiers externe dans l'identification des éleveur·euses associé·es pour **garantir une cohérence avec les objectifs du projet**. Le libre choix par les éleveur·euses noyaux peut entraîner une sélection biaisée au sein de leur famille et de leurs proches, mitigeant ainsi l'impact du projet sur l'ensemble de la communauté.*
- ⊕ *Veiller à une **proximité géographique entre les éleveur·euses** facilite non seulement les échanges réguliers et le suivi technique, mais renforce également les interactions pédagogiques et le transfert de savoir-faire. Lorsque les distances sont trop importantes,*

les visites et la coordination deviennent plus complexes, ce qui peut freiner l'apprentissage et la progression des associé-es.

- ⊕ En fonction du nombre de localités touchées, la **durée de mise en œuvre** de cette étape peut prendre de deux à trois mois. Elle peut être menée **en même temps** que le renforcement des capacités techniques et pédagogiques des éleveur-euses et de l'amélioration des ateliers d'élevage afin de maximiser les ressources disponibles.

V. Mise en place des EE



Photos 15. Missions de suivi et de supervision du projet au sein d'un EE. ESF, Dapaong, 2024

Association Eleveur-ses noyaux – Eleveur-ses Associé-es

Une fois que l'éleveur-se noyau a été formé-e et doté-e de l'équipement et matériel nécessaire pour le démarrage de son micro-projet d'élevage, il-elle devient un-e référent-e dans le développement d'itinéraires de production et son atelier se transforme en EE, soit un **espace d'apprentissage, d'expérimentation et de partage** des savoir et savoir-faire promus dans le cadre du projet.

Dans ce contexte, il est important d'établir des **relations équilibrées** entre les éleveur-euses. Dans le cas contraire, les éleveur-euses noyaux pourraient abuser de la main d'œuvre que représentent les associé-es au détriment de la transmission des savoirs et des savoir-faire, ce qui pourrait engendrer des frustrations ou des malentendus.

Le projet doit faire comprendre aux éleveur-euses noyaux que les d'œuvre gratuite mais plutôt des apprenant-es.

Comme indiqué auparavant, une bonne pratique consiste à sensibiliser dès le départ les éleveur-euses sur leurs rôles et responsabilités, en insistant sur le respect mutuel et la complémentarité dans l'apprentissage. Cela permet d'éviter des conflits ou des abus tout en favorisant un climat de collaboration et de solidarité.

”

« Avant le projet, mes pintadeaux mourraient sans que je n'en connaisse la cause. Souvent je disais que c'est la malédiction ou bien le mauvais œil. Finalement, j'ai compris que c'était une simple question de manque d'hygiène et de soins appropriés »

Eleveuse bénéficiaire



Photo 15. Session d'échange et formation dans un EE. ESF, Dapaong, 2024

Organisation et animation des séances de formation et expérimentations

L'éleveur·euse noyau **accueille régulièrement** ses éleveur·euses associé·es, ou se déplace chez eux·elles, afin de les former et leur fournir un appui-conseil sur les bonnes pratiques zootechniques et sanitaires et les itinéraires de production d'élevage des pintades. Ce cadre propice à l'apprentissage facilite une formation autant sur le plan théorique que pratique. Pour dispenser les formations théoriques, l'éleveur·se noyaux se base sur le « Cahier de l'Éleveur·euse » rassemblant fiches techniques et supports imagés mis à disposition par l'équipe projet. Les connaissances acquises sont **mises en pratique** à travers l'application directe sur place : les éleveur·euses associé·es apprennent en participant en tant que main d'œuvre au développement et au maintien de l'atelier d'élevage de l'éleveur·euse noyau. Par la suite, les éleveur·euses associé·es répliquent les bonnes pratiques et les aspects innovants des itinéraires promus dans leurs propres ateliers d'élevage.

Le dispositif EE prévoit également des visites chez les éleveur·euses noyaux et associé·es par des technicien·nes du projet pour **suivre l'évolution des élevages associés**. Ces visites permettent d'identifier rapidement les problèmes rencontrés, de proposer des solutions adaptées et d'encourager l'application des bonnes pratiques. Les sessions de suivi sont également l'occasion de renforcer les relations entre les éleveur·euses et de promouvoir une entraide communautaire.



Éléments clés

- ⊕ *Dans l'organisation et l'animation des séances de formation, il est important de prendre en compte les contraintes spécifiques des participant·es, notamment en intégrant une approche sensible au genre. Bien que les exigences des animaux dictent souvent le rythme des activités d'élevage, il peut être pertinent d'adapter, lorsque possible, les horaires des séances afin de mieux correspondre aux calendriers journaliers des femmes, qui assument généralement plusieurs responsabilités domestiques et économiques. Cette flexibilité peut favoriser leur participation active et améliorer l'appropriation des contenus.*



Le suivi et l'évaluation du dispositif EE permettent de **mesurer les progrès réalisés**, d'identifier les défis et d'ajuster les stratégies pour **améliorer les résultats**. Le suivi est organisé par l'équipe projet, en collaboration avec les éleveur·euses noyaux, qui jouent un rôle actif dans la **collecte des données**.

L'implication active des éleveur·euses dans la collecte et le partage des données renforce leur engagement et leur responsabilisation dans le projet. Ils·elles effectuent des visites régulières chez les éleveur·euses associé·es, lors desquelles ils consignent des informations clés telles que la fréquence et la qualité des formations dispensées, l'application des itinéraires techniques, par évaluation de l'état des cheptels et des infrastructures.

Ces données sont ensuite transmises aux animateur·ices de l'équipe projet, qui les intègrent dans le système de suivi-évaluation global du projet. Par ailleurs, l'équipe projet réalise des **évaluations périodiques** pour mesurer les effets du dispositif sur les performances des éleveur·euses. Ces évaluations s'appuient sur des indicateurs clés, tels que l'augmentation des cheptels, la réduction des pertes dues aux maladies et l'amélioration des revenus. Elles permettent également de vérifier le bon fonctionnement des mécanismes de solidarité, comme le principe QRD et de mesurer leur effet sur le renforcement des dynamiques communautaires.

Enfin, les **enseignements tirés** servent à adapter les interventions et à partager les bonnes pratiques avec l'ensemble des acteurs impliqués. Les résultats sont communiqués aux communautés et aux partenaires sous forme de rapports, afin de garantir la transparence et l'appropriation collective du dispositif.

« Dans beaucoup de cas, la fréquence des sessions fait la différence. Il faut fixer un nombre minimum de rencontres par mois et qu'elles soient respectées »

Animateur communautaire

Eléments clés



- ⊕ *Le suivi de proximité, basé sur des **visites régulières et des interactions directes**, s'est révélé essentiel pour détecter rapidement les difficultés et y apporter des solutions adaptées. Pour cela, il est crucial de fournir aux éleveur·euses noyaux des **outils simples et adaptés** à leur niveau de formation, afin d'assurer la qualité et la fiabilité des données.*
- ⊕ *Le dispositif de suivi-évaluation doit être pensé et déployé en amont et dès le début du projet.*
- ⊕ *Les visites de suivi-évaluation associe des entretiens avec les éleveur·euses bénéficiaires du projet et des constats visuels au sein de l'atelier d'élevage. Elles peuvent intégrer une évaluation par l'agent de l'équipe technique de projet mais aussi une auto-évaluation par le·la bénéficiaire lui·elle-même, sur la base d'une grille d'évaluation de l'atelier élevage. (habitat, équipement, constitution et état du cheptel, entretien, alimentation, soins vétérinaires, etc..)*

LEÇONS APPRISSES ET BONNES PRATIQUES



Photo 16. Pintadeaux OGS2. ESF, Dapaong, 2024

1 / Sensibiliser les communautés et associer les acteurs clés locaux

La sensibilisation communautaire initiale est essentielle pour favoriser l'**adhésion des communautés** et renforcer le **climat de confiance** vis-à-vis du projet et de l'équipe. Par ailleurs, l'association des communautés et des autres acteurs clé du territoire depuis le démarrage à travers la création des **comités multi-acteurs** garantit non seulement la mobilisation effective des populations mais aussi la pertinence et la transparence du processus de ciblage.

Leur maîtrise du contexte et leur connaissance des populations, notamment les jeunes éleveur-euses, est importante pour orienter l'équipe projet et vérifier les informations recueillies. Lors de la première phase, ces comités n'existaient pas et l'équipe projet s'est heurté à des difficultés de compréhension avec les communautés sur les critères de ciblage ont donné lieu à quelques frustrations et quelques cas d'abandon de la part des bénéficiaires.

A titre d'exemple, des personnes ne sachant pas lire et écrire avaient été intégrées au dispositif et ne pouvaient pas ensuite développer, s'approprier et suivre leur plan d'affaires ou utiliser certains équipements comme les couveuses qui nécessitent un minimum de capacités pour suivre et maîtriser les paramètres de températures, d'humidité et les délais de retournement des œufs.

2 / Etablir des critères de sélection pertinents et adaptés au contexte

Afin de garantir la réussite du dispositif, il est nécessaire de réaliser un **ciblage rigoureux** des bénéficiaires. Les critères doivent s'inscrire dans l'objectif final du projet et s'adapter au contexte.

Dans le cas des éleveur-euses noyaux, la **validation communautaire, concertée et collective**, entre l'équipe projet et le comité multi-acteur permet de garantir des conditions inclusives et pertinentes. La sélection des éleveur-euses associé-es, quant à elle, s'est révélée plus complexe et a nécessité quelques ajustements tout au long de la mise en œuvre.

Lors de la première phase, les critères proposés par l'équipe projet étaient basés exclusivement sur les relations de confiance et d'entraide existants dans la communauté. Cependant, dans la pratique, cela a donné lieu à l'inclusion de bénéficiaires membres d'un même foyer. Cela a non seulement limité le nombre de ménages bénéficiant de l'appui du projet mais a également créé des frustrations, affectant l'acceptation du projet et l'adhésion des communautés. Dans la deuxième phase, ceci a été corrigé par la mobilisation d'un tiers, à savoir l'Action Sociale, pour éviter la sélection des personnes résidant dans une même concession.

La **proximité géographique** entre bénéficiaires est également un facteur important de succès, car cela facilite le déplacement des éleveur·euses d'un atelier d'élevage à l'autre, et donc augmente la fréquence des sessions de formation et des échanges. Les EE ayant obtenu les meilleurs résultats sont ceux dont les éleveur·euses habitaient le plus proche les un·es des autres.

3 / Accompagner les éleveurs dans le montage de leurs plans d'affaires

L'équipe projet soutient et oriente les éleveur·euses dans le **développement de leur plan d'affaires** individuel. Pour cela, les techniciens de projet réalisent des visites in situ chez les éleveur·euses pour évaluer les besoins et formuler avec les éleveur·euses les solutions les plus adaptées et les plus efficaces pour leurs micro-projets d'élevage. Ces besoins et ces solutions sont traduits en plan d'affaires sur le plan technique et financier dans un canevas simplifié facilement appropriable par les éleveur·euses.

En général, cette étape de montage de plan d'affaires nécessite entre trois et cinq sessions de travail entre éleveur·euses et techniciens de projet mais il n'y a pas de protocole fixe : **le processus s'adapte à chaque bénéficiaire** et à la complexité de son micro-projet. Cet accompagnement personnalisé est important pour assurer des projets d'élevage adaptés qui répondent aux besoins et aux capacités de progression des éleveur·euses. Il permet aussi d'impliquer pleinement les bénéficiaires et renforce l'appropriation et la durabilité de l'intervention.

Lors de la première phase du projet, l'implication des éleveur·euses se faisait de manière collective. Toutefois, l'équipe projet a constaté que les éleveur·euses n'avaient pas souvent une idée très claire sur leurs besoins et avaient une certaine tendance à répliquer un même modèle, mitigeant ainsi le potentiel de leur micro-projet. L'accompagnement individuel de proximité a donc été privilégié en phase 2 pour garantir des réponses spécifiques au contexte et aux projections de chaque éleveur·euse.

4 / Faciliter l'accès aux moyens financiers et matériels

L'accès au **crédit** et aux équipements constitue un **levier essentiel** pour permettre aux éleveur·euses noyaux de concrétiser leurs micro-projets et d'assurer la crédibilité et le fonctionnement des EE. Afin de répondre à ce besoin, un mécanisme adapté a été mis en place en partenariat avec la COOPEC-SIFA, combinant l'accès au crédit, la subvention et un accompagnement à la gestion financière.

Ce dispositif favorise non seulement le financement des activités, mais aussi la familiarisation des bénéficiaires avec le système bancaire et l'épargne, renforçant ainsi leur **autonomie financière** et leur capacité à gérer durablement leurs ressources. L'implication directe des bénéficiaires, notamment à travers la **mobilisation d'un apport personnel**, a également permis de garantir leur

engagement et leur implication active dans la réussite de leur projet.

Plusieurs défis ont été identifiés lors de la première phase du projet. En premier lieu des retards, voire l'incapacité de certain-es bénéficiaires à mobiliser le montant prévu, ce qui a freiné la mise en œuvre de certains micro-projets. Aussi, des difficultés persistantes dans le remboursement des crédits alloués à l'amélioration des sites d'élevage, et ce malgré un suivi rapproché de l'équipe projet, ont été constaté. Enfin, malgré la sensibilisation, les microcrédits pintades "Qui reçoit, donne" (QRD) ont parfois été considérés comme de simples dons par les bénéficiaires, ce qui a limité l'effet d'entraînement attendu sur les nouveaux-elles bénéficiaires.

Pour remédier à ces défis, des ajustements ont été apportés dans la seconde phase du projet, notamment à travers un renforcement du suivi financier, une meilleure sensibilisation sur les principes du QRD et une implication accrue des coopératives dans la gestion et la redistribution des ressources. Le remboursement des microcrédits animaux en argent est aussi une alternative proposée par les éleveurs-euses et mis en œuvre dans d'autres projets d'ESF

■ SCHÉMA DE MISE EN ŒUVRE DE L'ÉLEVAGE-ÉCOLE

